



## Agent administratif et d'accueil

(F ou H)

Contrat saisonnier 2 mois

Forte de 20 communes et 35 000 habitants, la Communauté de communes Vendée Grand Littoral siège à Talmont-Saint-Hilaire, commune littorale de 7 500 habitants, située à 10 minutes des Sables-d'Olonne et 30 min de La Roche-sur-Yon.

Vendée Grand Littoral bénéficie d'un environnement exceptionnel, entre Marais Poitevin, plages de sable fin, forêts, lacs et bocage. Sa forte dimension touristique permet également au territoire d'accueillir un grand nombre d'activités et de sites de loisirs.

Terre d'ambitions, Vendée Grand Littoral connaît aujourd'hui une forte expansion démographique et économique.

La Communauté de communes assure en régie la gestion de deux ports : le Port de Jard sur Mer et le Port de Bourgenay à Talmont Saint Hilaire.

Port en eau profonde construit en 1985, Port Bourgenay compte 650 places sur pontons et accueille plus de 2 000 escales par an. Plus au sud, le Port de Jard-sur-Mer, qui date de 1973, regroupe 716 emplacements. Ces ports constituent des lieux d'animation majeurs du territoire.

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la Communauté de communes Vendée Grand Littoral recrute un·e Agent·e administratif·ve et d'accueil pour les mois de juillet et août.

### OFFRE

**Date limite de candidature :** 29 février 2024

**Date prévue du recrutement :** 24 juin 2024 au 30 août 2024

**Type de recrutement :** contrat saisonnier

### MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur du Port, vous êtes en charge de l'accueil physique, téléphonique et VHF des plaisanciers, auxquels vous transmettez les informations et les conseils sur le fonctionnement des ports. Vous assurez également la gestion administrative en capitainerie (saisie des escales notamment).

Lors des amarrages, vous apportez votre aide et vous veillez au placement régulier des bateaux. Vous assurez la surveillance et l'entretien des ports de plaisance, de leurs équipements et des abords. Vous êtes garant·e du respect du règlement portuaire.

### PROFIL

Vous justifiez d'une expérience réussie en accueil ou en réception, et vous avez un intérêt particulier pour la plaisance.

Vous avez le sens du relationnel et de la diplomatie. Vous parlez un anglais conversationnel voire courant.

Rigoureux·se et organisé·e, vous savez travailler de façon autonome.

Vous êtes à l'aise dans les missions de gestion administrative et vous maîtrisez l'utilisation des outils informatiques.

Vous savez nager et vous avez une première expérience dans la pratique de la plaisance.

Permis B indispensable, permis côtier souhaité.

**Candidatures (lettre de motivation + CV) à adresser à :**

Monsieur le Président - Communauté de communes Vendée Grand Littoral  
5 rue de l'Hôtel de ville - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE  
ou à l'adresse [recrutement@vendeegrandlittoral.fr](mailto:recrutement@vendeegrandlittoral.fr)

## CONDITIONS DE TRAVAIL

**Lieu d'affectation** : Port Bourgenay à Talmont St Hilaire

**Temps de travail** : Poste à temps complet

**Déplacement** : Permis B obligatoire

## INFORMATION

Pour toute question technique, vous pouvez contacter Fabrice GUYON, Directeur des Ports ou Amélie ELINEAU, responsable Administrative et Finances au 02.51.22.20.36.

*Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*